

**Numéro :**

FIN-314

**Tc 00 TJ ET Q q 252 722.88 300.36 11.**

o ( [ d T 4.4 0 Le Service des finances procède aux démarches de recouvrement des comptes clients :

- deuxième état de compte
- communication au client
- correspondance avec obligation de payer

4.5 Le Service des finances procède à la provision des comptes clients annuellement de la façon suivante :

- plus de 180 jours – ca – 5uss